

ABONNEMENT.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 12 JUILLET 1886

Chronique générale.

ELECTION SÉNATORIALE DE L'AINES

Voici le résultat de l'élection sénatoriale qui a eu lieu hier dans le département de l'Ain:

Electeurs inscrits...	4.385
Nombre de votants...	4.356
M. Séblin, conservateur...	4.024 voix élu.
M. Sandrique, répub...	214
Bulletins blancs...	108
Nuls et divers...	43

Certains journaux républicains, notamment le *Rappel*, prennent gaiement leur parti des adresses à Monsieur le Comte de Paris qui se signent en ce moment-ci, sur toute la surface du pays. Ces manifestations leur paraissent appelées à un succès éclatant.

On se demande comment des gens aussi assurés et aussi gais sur le résultat des protestations sur les lois d'exil peuvent s'abandonner aux frayeurs dont ils donnent la preuve en allant jusqu'à faire lacérer, contrairement à la loi, les affiches qui contiennent la plus autorisée de ces protestations.

On lit dans le *Times*:

« Le duc d'Aumale, le Pacificateur de l'Algérie, le prince qui a eu l'honneur de vaincre et de réduire Abd-el-Kader, le brillant commandant en chef du corps d'armée de Besançon, l'un des meilleurs généraux de notre temps, un soldat dont le patriotisme n'a jamais connu de bornes, vient d'apprendre que son nom était rayé de l'armée française.

Le gouvernement le lui a fait notifier. Les démagogues français, qui s'en réjouissent, ne sont pas les seuls à applaudir :

tous les ennemis de la France se joignent à eux pour battre des mains. »

La rentrée triomphale à Paris des troupes qui reviennent du Tonkin, fait dire à M. Rochefort dans l'*Intransigeant*:

« Si Ferry, dont l'aplomb n'a guère pour correctif que la peur d'être écharpé, avait osé montrer au milieu de ce douloureux défilé seulement un poil de ses favoris, il ne serait certainement pas resté un morceau de cet ancien ministre. On se serait jeté sur lui pour lui crier aux oreilles — avant de les lui arracher :

« Misérable ! c'est toi qui a mis nos enfants dans cet état-là ! »

C'est avec l'horreur des expéditions coloniales que la population est revenue de cette fête, où on embrassait les survivants en songeant aux morts, et dont les apprêts se soldaient par quinze cents millions de déficit.

Les opportunistes, en insistant pour donner à cette réception une solennité dont leur ambition espérait tirer parti, ont donc fourni eux-mêmes des verges pour se faire fouetter. La conquête du Tonkin, qui d'ailleurs n'est pas conquis, préoccupait les assistants aussi peu que possible. C'est surtout au rapatriement des nôtres qu'ils s'intéressaient. »

RENÉGATS

On a rappelé, dit l'*Autorité*, que le sieur Tassin, qui a voté les lois de proscription, est le même qui, sous l'Empire, fréquentait Compiègne et dont les lettres attestaient la ferveur bonapartiste.

Le *Courrier de l'Eure* rappelle à M. Edmond Develle qu'en 1868, à Bar-le-Duc, où il était adjoint nommé par le gouvernement, il recevait l'Impératrice et le Prince impérial, et leur offrait, à cette occasion, après un discours débordant d'ardeur dynastique, deux corbeilles contenant des produits de l'industrie confiturière locale. Quelques jours après, l'Empereur faisait parvenir à

M. Develle, en retour de ces douceurs, une cassette contenant de riches bijoux destinés à M^{me} Edmond Develle, laquelle cassette fut joyeusement acceptée.

En évoquant ces souvenirs, on n'a pas la naïveté d'espérer qu'on amènera quelque rougeur sur le front de ces cyniques personnages, mais on remplit un devoir en les attachant au pilori où les passants peuvent leur cracher leur mépris à la face.

De pareilles gens sont, il faut en convenir, bien à leur place dans le parti républicain ; ils en sont l'ornement, tandis qu'ils seraient la honte d'un parti honnête.

TRIPOTAGES RÉPUBLICAINS.

Nous trouvons dans le *Messageur de Valence* la piquante histoire d'un gros fonctionnaire républicain, actuellement préfet, qui fut autrefois chargé par le gouvernement de visiter un pénitencier d'Algérie. Le directeur lui ayant exposé la nécessité d'agrandir l'établissement, le visiteur officiel n'hésita pas à promettre son concours, mais il s'empressa d'acquiescer le domaine avoisinant, qu'il s'offrit ensuite à céder au gouvernement en échange de quelques sacrifices...

L'ingénieur spéculateur fut prié, pour son plus grand embarras, de garder le domaine qu'il avait acheté sans le moyen de le payer, mais le *Messageur* ajoute qu'il reçut, comme fiche de consolation, une belle préfecture.

Le *Messageur* ne nous dit pas le nom du personnage dont les calculs furent ainsi trompés. Peut-être le saurait-on en interrogeant à cet égard le préfet actuel de la Drôme, qui était précédemment inspecteur général des prisons, et qui n'hésite pas à découvrir le pot-aux-roses... quand il s'agit d'un fonctionnaire prévaricateur comme M. André de Trémontels, ancien préfet de l'Avoyron et de la Corse.

On lit dans la *Gazette du Centre*:

« M. P..., instituteur à Meilhac (Haute-Vienne), avait, paraît-il, l'habitude de frapper les enfants, et bon nombre de parents

avaient eu à se plaindre de sa violence. Appelé il y a quelque temps devant le tribunal correctionnel pour avoir maltraité un de ses écoliers, l'instituteur s'était vu à la suite du procès suspendu de ses fonctions pour trois mois.

Profondément affecté de la mesure prise à son égard et pris d'un accès de désespoir, M. P... s'est donné la mort au moyen d'une arme à feu. »

On lit dans le *Messageur du Cher*:

« Par décision préfectorale, M^{lle} Rousseau, institutrice adjointe à Genouilly (Cher), accusée d'infanticide, a été révoquée de ses fonctions. »

Nous avons bien lu. Une demoiselle, chargée d'enseigner aux petites filles la morale et la vertu que nos humbles religieuses ont été déclarées impuissantes à faire entrer dans le cœur des élèves, destinée à former des âmes jeunes et délicates, à les diriger par l'exemple et les préceptes dans la voie du bien, est accusée d'infanticide, et l'autorité académique avait laissé publiquement se produire un long scandale dont le crime n'est que le couronnement.

LE CARDINAL GUIBERT

On sait les origines du vénéré prélat. M^{sr} Guibert resta quatorze ans à Viviers. Dès le premier jour il s'était acquis la vénération de ses diocésains.

En 1857, M^{sr} Morlot, archevêque de Tours, ayant été nommé à Paris, M^{sr} Guibert, évêque de Viviers, fut appelé à l'archevêché de Tours, siège qu'il occupa jusqu'au mois de juillet 1874.

Dès le premier jour de son arrivée dans ce superbe palais, le nouvel archevêque se signala par sa simplicité. Le grand escalier était entièrement garni d'arbustes et de plantes de serre. Supposant que c'était pour fêter sa venue, il ne dit rien, mais retrouvant le lendemain les mêmes plantes à la même place, il fit appeler le jardinier :

LES ENFANTS TROUVÉS DE PARIS

Par CH. DESLYS
TROISIÈME PARTIE
LEQUEL ?

IX L'ENLEVEMENT

Les deux misérables ne disaient que trop vrai : le paiement de tous les amis de Fernande, et le retour tardif de Gustave, qui n'avait eu l'arrivée du concert que par les affiches, qui leur avaient servi de dernier moment, tout second leur dessein.

Ce concert, dont notre héroïne avait eu la première inspiration, la première initiative, était payé par le paiement d'une dette de cœur aux amis abandonnés qu'elle considérait comme ses frères. Annoncé pour sept heures, il ne commença réellement qu'à huit et se prolongea plus de deux heures. Il y avait tant d'affluence, un tel enthousiasme !... Songez donc, dans ce quartier populaire, la *Smurilla*... cette étoile du théâtre

italien, cette fameuse cantatrice, dont la voix, le talent, passionnaient tout Paris !...

Elle avait dû recommencer plusieurs morceaux ; elle se fraya difficilement un passage à travers la foule qui l'acclamait encore au départ.

La mère l'accompagnait. Les commissaires, auxquels s'étaient adjoint Gustave, écartaient devant elles les rangs tumultueux et pressés de cette multitude encombrant le trottoir et qui se massait autour de la voiture comme submergée par des vagues humaines.

Un fort joli coupé, par ma foi !... On eût dit un coupé de maître. Le cocher, très-correct, s'était conduit en allant de manière à ne mériter que des éloges. Sans aucun doute, il en serait de même au retour.

Cependant, Gustave avait eu l'instinct de monter auprès de lui. Mais pas mèche !... Le siège trop étroit !... Aucun support en arrière. « Oil Right !... » dit-il à regret.

Le cheval n'avait pu se mettre en marche que d'un pas ralenti, mais il ne tarda guère à prendre une allure plus franche. Au tournant du boulevard, quand on le perdit de vue, il accentua davantage encore sa rapidité. Il enfla tout à coup la rue de Puebla, qui coupe en écharpe les Buttes-Chaumont. C'était au grand trot qu'il allait maintenant.

— Eh bien !... fit maman Bazin, toute surprise,

eh bien !... par quel chemin nous ramène-t-il donc ?... Hé !... cocher !... cocher !...

Celui-ci venait de se pencher en arrière, comme s'il eût attendu l'observation. Il répondit laconiquement :

— Plus court !...

— Tant mieux !... dit Fernande, un peu fatiguée, nous serons plutôt chez nous...

— Surtout s'il y va de ce train-là !... se récria la mère. Est-ce qu'il est gris ?... nous allons verser...

Effectivement, malgré la montée, le cheval avait pris le galop, comme le mors aux dents. Le coupé tanguait, bondissait sur l'inégal pavé. Une roue n'allait-elle pas se briser dans quelque ornière.

M^{me} Bazin, très-poltronne en voiture, s'agitait désespérément.

— Ah !... mais non ! te dis-je, ça ne peut pas durer ainsi... j'aime mieux continuer ma route à pied !...

Sa fille le retenait.

— Y songes-tu ?... Descendre par une vitesse pareille !...

— Mais alors que cet animal-là s'arrête !...

— Je vais le lui commander... attends !...

Fernande, à son tour, héla le cocher. Il ne répondit pas. Il éteignait ses deux lanternes.

C'était par une nuit pluvieuse et noire, comme celle de l'avant-veille. Personne aux alentours !... personne !... plus de maison... Un désert sinistre,

et déjà plongé dans les ténèbres.

A peine les deux malheureuses, horriblement secouées, s'aperçurent-elles que le véhicule, obliquant vers le nord par une tangente, s'engageait à fond de train dans la rue de la Villette. Il vint s'échouer contre la maison isolée qui, l'autre soir, avait failli devenir le tombeau de Philibert Khan.

Le cocher sauta de son siège, et s'empressant d'ouvrir la portière orientée vers le coupe-gorge :

— Ma bête vient de se déferer, dit-il, mais il y a là-dedans un maréchal... Si ces dames veulent descendre en attendant !...

— Je le crois bien !... répliqua Fernande qui se trouvait assise de ce côté.

Elle mit pied à terre et se retourna vivement pour aider sa mère à la suivre.

— Viens !... viens, pauvre maman !...

Mais déjà deux bras vigoureux l'avaient saisi par les épaules, et l'emportaient irrésistiblement dans la mesure, dont la porte, un instant ouverte, se referma brusquement sur elle.

Quant au cocher, rebondissant en place, il fouetta son cheval, qui repartit au galop, plus rapidement encore qu'il n'était arrivé... Une course vertigineuse.

— Mon enfant !... ma fille !... criait M^{me} Bazin, avec un élan de désespoir pour se précipiter au dehors.

Mais la portière se rebâilla sur elle, et probablement avec un ressort secret, car, malgré tous ses efforts, elle ne parvenait pas à la rouvrir.

(A suivre.)

— Est-ce que cet escalier est toujours décoré ainsi? demanda-t-il.

— Oui, monseigneur, c'est le cardinal Morlot qui...

— Vous enlèverez ces fleurs aujourd'hui même, mon ami; l'argent qu'elles coûtent peut être employé plus utilement pour les pauvres.

En parlant ainsi, M^r Guibert indiquait bien comment il comprenait ses nouvelles fonctions et quelle conduite il comptait tenir à Tours.

Là encore, en effet, l'inépuisable bonté du prélat trouva de nombreuses occasions de se manifester. Les Tourangeaux n'oublieront pas de sitôt, avec les mille bienfaits qu'ils ont reçus, l'admirable conduite de leur archevêque lors de la terrible inondation de 1866. A la première nouvelle du désastre, il ouvrit aux victimes toutes les salles de son palais, qui abrita pendant près de deux mois des centaines de malheureux.

Plus tard, pendant la guerre de 1870 et après nos premiers désastres, M^r Guibert transforma de nouveau le palais archiepiscopal, qui devint par son ordre une vaste ambulance ouverte à tous les blessés et à tous les malheureux. On y reçut même un jour un ministre du gouvernement de la Défense nationale, M. Crémieux, délégué à Tours avec M. Glais-Bizoin pour organiser la résistance en province.

— Monseigneur, dit M. Crémieux en se présentant à l'archevêque avec sa femme, sa fille et son gendre, je suis M. Crémieux, ministre des cultes, votre ministre par conséquent. Il n'y a plus dans Tours un seul appartement libre, et je viens vous demander, pour la République que je représente, un coin dans votre palais.

— Mon palais est à votre disposition, monsieur le ministre, répondit en souriant le prélat; je ne dois pas vous cacher cependant que je n'ai guère ici que des blessés et des malades. Chez moi, la République aura un peu l'air d'être à l'hôpital.

Pendant tout le temps que la Délégation gouvernementale resta à Tours, M. Crémieux habita l'archevêché où il reçut nombre d'hommes politiques que M^r Guibert accueillit de son mieux. Un seul personnage, Garibaldi, trouve toujours les portes du palais hermétiquement fermées.

Dès la première nouvelle de l'arrivée à Tours du célèbre aventurier italien, l'archevêque alla lui-même trouver M. Crémieux et lui dit sérieusement :

— J'espère que vous ne comptez pas me présenter celui-là, monsieur le ministre.

— Cependant...

— Je dois vous prévenir, en tout cas, que je ne veux pas le recevoir. C'est l'ennemi du Pape, et je ne recevrai pas chez moi l'ennemi du Pape.

M. Crémieux dut se résigner à recevoir Garibaldi à la Préfecture.

HEURES D'EXIL

Voici quelques détails sur la vie de Monsieur le Comte de Paris à Tunbridge :

La journée commence de bonne heure.

A sept heures et demie, quand ses secrétaires particuliers pénétrèrent dans son cabinet de travail, ils trouvent déjà le prince à son bureau, dépouillant de volumineuses correspondances et notant les réponses qui conviennent.

A midi, le prince et sa famille déjeunent.

Pendant que les jeunes princes et princesses travaillent sous la surveillance de Madame la Comtesse de Paris, Monsieur le Comte de Paris se renferme dans son cabinet et travaille jusqu'au soir.

A six heures, si le temps le permet, et depuis quelques jours on jouit d'un temps merveilleux, la famille royale va faire une promenade.

S. A. R. le duc d'Orléans suit la voiture sur un tricycle; ici c'est le divertissement favori de toute la jeunesse, bien que les routes soient très accidentées et partout assez dangereuses.

Sur tout le passage des Princes, tout le monde salue, avec une sympathie bien marquée.

A sept heures a lieu le dîner. Il est suivi d'une causerie intime sur la terrasse de l'hôtel.

Les étrangers abandonnent discrètement la place aux nobles exilés, qui se trouvent ainsi un instant en famille.

Les petits princes s'amuse, sautent, courent, jusqu'à neuf heures, heure du coucher.

Monsieur le Comte de Paris s'entretient avec Madame la Comtesse de Paris et quelques fidèles jusqu'à dix heures.

Après quoi, chacun remonte dans sa chambre et se remet au travail jusqu'à ce que le carillon municipal sonne minuit.

Depuis l'arrivée de Madame la Comtesse de Paris à Tunbridge, c'est M. le marquis d'Audiffret-Pasquier qui a remplacé le baron de Chabaud La Tour, dont le mois de service expirait.

Tous les jours, un grand nombre de personnes, appartenant à toutes les classes de la société française, se rendent en Angleterre pour présenter leurs hommages à l'auguste exilé.

Monsieur le Comte de Paris, Madame la Comtesse de Paris, M^r le duc d'Orléans et la princesse Hélène sont allés samedi à Londres pour assister au garden-party donné en leur honneur par le prince de Galles.

Une très belle réception a eu lieu. A cinq heures, la reine d'Angleterre est arrivée de Windsor et a fait à Monsieur le Comte de Paris le plus aimable accueil.

Monsieur le Comte de Paris s'est entretenu avec M. Waddington, ambassadeur de France.

A sept heures, Monsieur le Comte de Paris, Madame la Comtesse de Paris et M^r le duc d'Orléans et la princesse Hélène quittaient Londres pour rentrer à Tunbridge Wells où M^r le duc de Monpensier était arrivé.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 10 juillet.

Il se produit un peu de réaction sur nos rentes. Le 3 0/0 ancien revient à 83.05 et l'amortissable à 84.95, le 4 1/2 0/0 toujours très solide est coté à 110.95.

Le Crédit Foncier a des demandes à 1,363. Au premier symptôme de reprise, il progressera rapidement. Les obligations à lots du Crédit Foncier continuent leur mouvement ascensionnel. La hausse est le résultat des demandes constantes du comptant.

L'action de la Société Générale se traite couramment à 456.25. Les capitalistes avisés mettent ce titre en portefeuille avec la conviction d'obtenir à un moment donné un bénéfice important.

Le Panama est à 415. On sait que M. de Lasseps vient d'adresser au président du Conseil une lettre dans laquelle il le prie de retirer le projet de loi remis à la Chambre.

Les polices spéciales A B de l'Assurance Financière sur la sécurité desquelles nous n'avons pas à revenir sont très recherchées par les capitaux disponibles. Les coupures de 100 francs de ces mêmes titres séduisent la petite épargne.

Excellente tenue de nos Chemins de fer.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Courses de Verrie-Saumur

La reprise des Courses de Verrie-Saumur, interrompues depuis près de dix-huit mois, s'est faite hier au milieu d'une réunion très nombreuse de spectateurs.

Toutes les notabilités du sport des environs de Saumur s'étaient donné rendez-vous sur le champ de courses. M. le général Danloux, M. le général de Bouligny, M. le Sous-Préfet de Saumur assistaient à cette fête équestre, ainsi que tout l'état-major de l'École de cavalerie.

La tribune était amplement garnie des plus fraîches toilettes; le soleil, du reste, tempéré par une légère brise, engageait à revêtir les costumes les plus vaporeux.

Il n'y a eu aucun accident grave à déplorer: plusieurs chutes avec contusion, tel est l'actif de la journée.

M. Gendron était chargé du pesage, M. de Vaultogé du départ, et M. Proust présidait au poteau d'arrivée.

Voici le résultat des différentes courses :

4^e Prix du Fagot (course de haies, gentlemen). — Un Objet d'art au premier, offert par M. Girard-Bouvet, et un panier de Champagne Verrie-Saumur au second, les entrées au premier, pour chevaux de chasse et de promenade. Distance: 2,500 mètres. Neuf chevaux engagés, neuf partent.

4^e, Marotte, qui n'était pas coté, à M. J. Monnier; 2^e, Aldebaran, à M. A. Michaud; 3^e, Lord Brudenell (4 et demi), à M. de Béarn.

2^e Prix du Château de Marson (steeple-chase militaire, 2^e série). — Un Objet d'art, d'une

valeur de 500 fr., offert par M. Baillou de la Brosse, pour officiers en activité de service, montant des chevaux d'armes inscrits sur les contrôles et livrés par les remontes de l'Etat. Distance: 3,000 mètres environ.

Treize chevaux engagés, six partent.

4^e, Navet (2/1), à M. de Contades, lieutenant écuyer, monté par son propriétaire; 2^e, Bourbonnais (4/1), à M. Hébert, monté par M. Gaillet, lieutenant; 3^e, My Lady (3/1), à M. de Genlis, monté par M. de Ronceray, sous-lieutenant.

M. de Chabaud-Latour a fait une chute avec Fox sans accident.

3^e Prix de la Société des Steeple-Chases de France (Cross-Country steeple-chase handicap, gentlemen). — 2,500 fr., offerts par la Société des Steeple-Chases de France, pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus. Distance: 4,000 mètres environ.

Douze chevaux engagés, 5 partants.

4^e, Thétis, à M. Guinebert (4 et demi), monté par M. Alfort; 2^e, Gaston (non coté), à M. de Vézian, monté par son propriétaire; 3^e, Espiègle (10/1), à M. le baron E. Fleury.

Précieuse s'est dérobée. The Revue non placé.

4^e Steeple-Chase militaire (1^{re} série). — Un Objet d'art, d'une valeur de 1,200 fr., offert par la Société des Steeple-Chases de France, pour officiers en activité de service, montant soit des chevaux d'armes, soit des chevaux appartenant à des officiers en activité de service. Distance: 3,000 mètres.

19 chevaux engagés, 7 partants.

4^e, Touriste (2/1), à M. de Contades, monté par M. Arnoux; 2^e, M^{lle} de l'Éperonnière (7/1), à M. Baratier, monté par M. Monnier.

Castille tombée, Fingal et Breworth dérobés.

5^e Prix de la Société des Steeple-Chases de France (steeple-chase, 4^e série). — 2,600 fr., offerts par la Société des Steeple-Chases de France, pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus. Distance: 3,000 mètres.

7 chevaux engagés, 2 partants.

4^e, Précieuse (1/1), à M. le baron Finot; 2^e, Montredon (1/1), à M. Guinebert.

6^e Steeple-Chase militaire (2^e série). — Un Objet d'art, d'une valeur de 1,000 fr., au premier, et un panier de Champagne, offert par M. Girard-Bouvet, au second, pour officiers en activité de service, montant des chevaux d'armes inscrits sur les contrôles et livrés par les remontes de l'Etat. Distance: 3,000 mètres.

15 chevaux engagés, 6 partants.

4^e, Soissons (5/1), à M. le colonel de Bellegarde, monté par M. de Contades; 2^e, Flandrin, à M. de la Panouze, monté par M. Fleury.

Isba, Banquise, Tardif non classés, La Chésis tombée.

7^e Prix du Cercle Saint-Hubert (grand steeple-chase handicap). — 3,000 fr., 2,500 fr. au premier et 500 fr. au second, pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus. Distance: 4,000 mètres environ.

11 chevaux engagés, 5 partants.

4^e, Thétis, à M. Guinebert; 2^e, Franciscan, à M. le comte d'Espina; 3^e, Victoire, à M. Torrance, montée par M. de Vézian.

Pendant toute la course, Sanscrit, à M. Guinebert, monté par Alfort, a tenu la tête; au dernier obstacle il a fait une chute; son cavalier n'a pu remonter pour continuer la course.

M. de Vézian est également tombé avec Victoire, il a pu remonter et arriver troisième.

Comme on le voit, les courses ont été fort brillantes et chacun y a trouvé son profit. Le commerce de Saumur, déjà si privé d'occasions de réaliser des bénéfices, avait appris avec peine la suppression des Courses de Verrie. Aussi est-ce avec une véritable satisfaction qu'on a vu une nouvelle société se former et mener à bien cette réunion.

MM. les Présidents et les Commissaires de ces courses doivent se trouver heureux de l'empressement que tous ont mis à les aider dans cette difficile entreprise. Leur succès a été complet et donne de grandes espérances pour l'avenir.

LES ÉLECTIONS AU CONSEIL GÉNÉRAL

Nous apprenons que M. Bruas, maire de Brain-sur-Allonnes, conseiller général sortant du canton de Saumur nord-est, porte de nouveau sa candidature pour l'élection qui doit avoir lieu le 1^{er} août prochain.

Nous avons la confiance que les électeurs lui continueront le mandat qu'il remplit bien depuis 1869.

M. Gigot, maire de Saint-Cyr, se présente également à cette élection. Comme M. Bruas, il est conseiller sortant et représente le canton de Montreuil depuis 1874.

L'intelligence de M. Gigot, sa grande habitude des affaires et les services qu'il a rendus à son canton le désignent tout naturellement pour remplir ce mandat; les électeurs ont pu l'approuver dans tous les votes passés qui sont une garantie pour ceux de l'avenir.

INSTALLATION DE M. L'ABBÉ BAUDRIER, Curé de Nantilly.

Hier, les cloches de l'antique église de Nantilly, faisant retentir l'air de leurs carillons, annonçaient aux fidèles l'installation de leur nouveau curé, M. l'abbé Baudrier.

M. Grignon, si vivement regretté, allait avoir un successeur. M. Chéreau présidait la cérémonie. Avant la messe, le clergé de Saumur, précédé de la croix, est allé chercher, à la porte de la ville, celui qui y entrerait pour la première fois comme pasteur. Au chant du Veni Creator, la procession remonte la grande nef, et les cœurs, unis dans un même sentiment de foi, implorent les lumières de l'Évangile. M. l'abbé Baudrier, en présentant M. l'abbé Baudrier, a entendu ces paroles :

« C'est une mission bien douce et pleine de joie que j'ai à remplir en ce moment. Après le deuil de cette paroisse, dont vous avez porté si universellement le poids, vous apportez la consolation. Je ne puis point vous redire les qualités de celui que vous pleurez, — son éloge a été fait d'une manière si digne et si complète il y a quelques semaines à peine! — je viens vous comblant au milieu de vous votre nouveau curé.

« Je ne louerai pas devant vous sa bonté et la bonté de son cœur; les regrets qu'il a laissés dans Cholet, ceux qui ont vu son départ de la Retraite ont fait éclater, vous sentez assez son dévouement. Combien de vives se rattachent à son nom et combien les espérances que sa nomination a fait naître parmi vous!

« Nous allons parcourir avec lui cette magnifique église, et, après avoir rendu nos hommages au Saint-Sacrement, invoquer Marie, patronne de cette paroisse, ira ouvrir la porte de ce sanctuaire, symbole de l'entrée du ciel; il sonnera cette cloche qui chaque jour appellera les fidèles à la prière.

« Nous le conduirons aux fonts baptismaux, à cette fontaine sacrée où il donnera une nouvelle naissance aux enfants de la paroisse; à ce tribunal de la pénitence, où sa mansuétude et sa charité dirigeront et consolideront les âmes; à cette chaire, pour y être instruit et vérifié.

« Soyez donc heureux, mes frères, louons Dieu tous ensemble. Demain, nous bénirons votre nouveau curé, de faire profiter son zèle en couronnant ses efforts. Que, pendant de longues années, il consacre sa vie, pour l'honneur de cette paroisse, pour le salut et le bien de nos paroissiens, pour le salut et le bien de nos paroissiens.

Les différentes cérémonies de l'installation ont été accomplies dans le plus grand recueillement. Les fidèles suivent de leur cœur et de leur voix le nouvel élu qui gravit les degrés de la chaire. Pour la première fois, il a entendu sa voix, et c'est au milieu de cette foule générale et avec une émotion facile à comprendre qu'il s'adresse à ses nouveaux paroissiens.

« Monseigneur, permettez-moi de vous remercier d'avoir bien voulu vous consacrer à vos nombreuses occupations, pour me donner une preuve de votre attachement à cette paroisse. Je suis très heureux en présidant aujourd'hui à mon installation. Les touchantes cérémonies que vous m'avez fait accomplir me disent ce qu'est le ministère du prêtre. Je dois instruire le troupeau qui m'est confié, consoler, guérir et sauver les âmes.

« Lorsque, il y a quelques jours, je me suis vu consulté que mes goûts, j'aurais dit, ma charge est trop lourde, trop au-dessus de mes forces; mais en présence de la voix de Dieu manifestée par la voix de M. l'abbé Baudrier, j'ai dû imposer silence à mes goûts.

Études de M^e V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, et de M^e BESSON, notaire à Coron.

VENTE
Aux enchères publiques
En un seul Lot,
D'UNE

MAISON D'HABITATION
AVEC DÉPENDANCES
Et d'une portion de PRÉ

Le tout situé commune de Saint-Hilaire-du-Bois,
Dépendant de la faillite de M. Louis LIBAULT.

L'adjudication aura lieu par le ministère de M^e BESSON, notaire à Coron, en la salle de la mairie de Saint-Hilaire-du-Bois, le dimanche 1^{er} août 1886, heure de midi.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra :

Qu'en exécution d'un jugement sur requête rendu par le Tribunal civil de Saumur, le treize mai mil huit cent quatre-vingt-six, enregistré,

Aux requête, poursuite et diligence de : 1^o M. Gustave-Philippe Doussain, syndic de la faillite du sieur Louis Libault, maçon et marchand forain, demeurant à Saint-Hilaire-du-Bois ; 2^o M. Louis Libault, sus-nommé, Ayant M^e L. Ray pour avoué ;

Il sera, aux jour, lieu et heure sus-indiqués, procédé par le ministère de M^e Besson, notaire à Coron, commis à cet effet par le jugement sus-énoncé, à la vente aux enchères publiques des immeubles dépendant de la faillite du sieur Libault, en un seul lot, sur la mise à prix ci-après fixée d'office par le Tribunal.

DÉSIGNATION

1^o Une MAISON dite la Promenade, située commune de Saint-Hilaire-du-Bois, avec le morceau de pré sur lequel cette construction a été édifiée, appelé le Pré-de-la-Chaussée, le tout d'une contenance d'environ cinq ares cinquante centiares ;

2^o Dans le Grand-Pré-des-Morels, même commune, au canton de Pré, d'une contenance de six ares environ. Mise à prix : cinq cents francs, ci..... 500 fr.

S'adresser, pour les renseignements :

1^o A M^e V. LE RAY, avoué, 12, rue du Marché-Noir, poursuivant la vente ;

2^o A M. Gustave-Philippe Doussain, expert-comptable, demeurant à Saumur, rue des Basses-Perrières ;

3^o A M^e BESSON, notaire à

Coron, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Saumur, le 12 juillet 1886.

V. LE RAY.

Etude de M^e PASQUIER, notaire au Puy-Notre-Dame.

A LOUER
PRÉSENTMENT

UNE MAISON
A Saumur, Grand^e Rue, 12.

S'adresser, pour traiter, à M^e LECOY, avoué à Saumur. (489)

Etude de M^e DOUSSAIN, notaire à Doué-la-Fontaine.

A CÉDER

Une RENTE FONCIÈRE perpétuelle de dix-huit cents francs, très bien garantie.

Revenu net, 4 fr. 30 0/0. S'adresser audit notaire. (479)

A LOUER
PRÉSENTMENT

GRAND ÉTABLISSEMENT

Très-confortable,

Pour noces, banquets, bals,

Comprenant :

Grand CABÉ avec billard, vaste jardin, deux jeux de boules, tir, balançoires, trapèzes et jeux divers.

MAISON d'habitation avec remise et écuries, située route du Pont-Fouchard à Saint-Florent.

S'adresser à M. MENIER-GUÉRET, rue de Lorraine, 20, Saumur. (466)

BAINS DE MER

Plage de St-Gilles-Croix-de-Vie (Vendée)

Billet d'aller et retour de 15 et 30 jours, avec 40 et 49 0/0 de diminution.

A LOUER

Deux Chalets

Sur la Plage.

Pour renseignements, s'adresser au bureau du journal ou à M. BODIN-CHEVERT, à Thouars.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Supérieur à 1884.

Magasin Pichat, place du Roi-René, et rue Nationale, 18. (799)

A VENDRE

CHIEN COUCHANT

S'adresser à M. BLAIN, au Coudray.

A LOUER DE SUITE

MAISON DE MAITRE

A Saint-Hilaire-Saint-Florent, Avec écurie, remise, sellerie, caves et jardin.

S'adresser à M. JADRAU, chef de caves à Saint-Florent. (482)

A LOUER
PRÉSENTMENT,

UNE MAISON

Avec Ecurie et Jardin, Rue Duplessis-Mornay, à l'angle de la Montée-du-Fort.

S'adresser à M. TABOURDEAU place de la Bilange. (438)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1887

DEUX MAGASINS

Ensemble ou séparément

Situés rue Dacier, n^o 23,

Occupés par MM. Ofray et Percher.

S'adresser à M. PROUST, rue de la Tonnelle. (424)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1887,

MAISON

Occupée par M. Liverani, chapelier, rue Saint-Jean, n^o 15.

S'adresser à M. NORMANDINE, pharmacien, 11 et 13, même rue.

A CÉDER
DE SUITE

Librairie et Papeterie

Dans un des chefs-lieux de canton du département.

Bonne clientèle.

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER DE SUITE

Pour cause de décès,

Une Imprimerie

Et un JOURNAL, le « Courrier de Bretagne »

Bonne clientèle.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^{me} V^e DRUILHET-LAFARGUE, à Lorient (Morbihan).

MAISON COLOMBEL

22 et 24, rue de la Tonnelle, Saumur

Grande liquidation

DE PAPIERS PEINTS

Toiles cirées et Devant de Cheminées

POUR CAUSE DE FIN DE BAIL.

FABRIQUE D'AGRAFES

A ressort à double mentonnet POUR

COUVERTURES EN ARDOISES

Nouveau système perfectionné

Supprimant tous les inconvénients des crampons dans les voliges. Breveté s. g. d. g.

LEMAIRE-BERSOULLÉ

M^a de bois du Nord et du Pays

Inventeur et seul Fabricant Quai Saint-Nicolas, n^o 13, à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus.

Elle a l'avantage sur les autres systèmes de permettre d'enlever, de sur les couvertures, les ardoises avariées, de les remplacer par de nouvelles sans mutiler les agrafes ni les déranger en quoi que ce soit de leur place primitive.

Elles se fabriquent en fil d'acier galvanisé et en cuivre rouge, qualité supérieure, aux prix les plus réduits, suivant les cours des matières premières.

MAISON DE CONFIANCE

Connue depuis de longues années pour vendre à des conditions exceptionnelles de bon marché.

Les chantiers de bois de toutes espèces et de toutes dimensions sont les mieux assortis de toute la contrée. Spécialité de parquets en chêne et en sapin du Nord.

Importation directe des pays du production des bois du Nord et de Canada. (904)

Offres et Demandes

ASSURANCES

ON DEMANDE des agents pour de bonnes Compagnies. — Écrire à S'adresser au bureau du journal.

LECONS de français et de mathématiques. — Répétitions. — Prix modérés. — S'adresser au bureau du journal.

NETTOYAGE ET VERNISSAGE

DE **Pianos et Meubles**

LÉONARD FISCHER, rue d'Orléans, n^o 49.

A la Chatelaine

Rue du Marché-Noir, 14, et les Bains.

M^{me} veuve BODAIER étant dans l'intention de céder, mais ayant stock de marchandises trop considérable en laine, tapisseries et menuiserie, se propose, pour en faciliter l'écoulement, de leur faire autoriser un rabais de 30 0/0 ; la laine de Bourg toutes nuances à 15 et 16 francs le kilogramme.

EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG

Médailles d'Or et Diplômes d'Honneur. Exiger le fac-similé de la signature J. v. Liebig.

Partout où la viande fraîche est chère, le véritable Extrait de viande LIEBIG est précieux et d'un usage économique notable pour la préparation de tant de bons bouillons sautés et consommés, des sauces, des légumes et de toutes sortes de mets. Cet Extrait se conserve indéfiniment. SE MÉFIER DES IMITATIONS. Se vend chez les Epiciers et Pharmaciens.

SANS PALAIS NI CROCHETS

DENTS

Léon A. Fresco
Chirurgien-Dentiste
68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.



Coffre-Fort Incombustible et Incrochetable
DE
B. HAFFNER AÎNÉ, DE PARIS

Fournisseur des Chemins de fer de l'État, du Ministère des Postes et Télégraphes, des principales Banques et Administrations. — Médaille à toutes les Expositions.

Coffres tout fer à doubles parois. — Matières réfractaires. — Combinaisons invisibles.

Seul dépôt à Saumur et pour le département de Maine-et-Loire :

Imprimerie **PAUL GODET**, Saumur, 4, place du Marché-Noir.

En dehors du dépôt, un album en chromo-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER.

PARIS
Pour l'année. 10 fr. » c.
Chaque numéro. » 50 c.

MAGASIN PITTORESQUE

Paraissant le 15 et le 30 de chaque mois
Rédacteur en chef: M. ÉDOUARD CHARTON

A la même Librairie: 29, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29, PARIS

ALBUM DU MAGASIN PITTORESQUE, contenant cent belles gravures choisies dans la collection. — 1 vol. grand in-4, cartonné avec luxe, doré sur tranche. Prix..... 15 fr.

VOYAGEURS ANCIENS.
Prix du volume broché..... 10 fr.
Prix du volume cartonné..... 12 fr.

HISTOIRE DE FRANCE, d'après les documents originaux et les monuments de l'art de chaque époque; 2 vol., 800 gravures. — Prix de chaque volume broché..... 7 fr. 50
L'ouvrage complet..... 15 fr. »

LES VRAIS ROBINSONS, par MM. Ferdinand Denis et Victor Chauvin, illustrés par Van' Dargent; 1 vol. grand in-8.
Prix, pour Paris, broché..... 15 fr.
— cartonné, doré sur tranche. 18 fr.

LECTURES DE FAMILLE, dans la collection du Magasin pittoresque; 1 volume in-4. »
Prix, broché..... 15 fr.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur,